

tuens. Je bénis donc votre entreprise et j'espère qu'elle sera couronnée d'un plein succès.

"Veuillez donc m'inscrire pour la somme de cinq piastres.

"Je suis, Monsieur le Président,

Votre très-humble serviteur,

"EDOUARD CHS. EV. DE MONTREAL"

Après cette bienveillante et honorable approbation, l'Union Allet croirait forfaire à son devoir en ne se rendant pas à l'invitation du commandeur Acquaderni; et elle considère comme une bonne fortune de contribuer pour sa petite part à cette grande œuvre qui a toutes les sympathies.

Après avoir examiné les divers moyens de provoquer et de recueillir les souscriptions et voulant donner à cet acte un caractère aussi général que possible, nous sommes arrêtés au moyen suivant toujours employé avec succès en Europe dans de pareilles circonstances: des listes de souscriptions seront ouvertes dans les journaux catholiques de Montréal dont le concours a été généreusement offert, et dans les autres journaux du diocèse qui voudraient bien se joindre à leurs confrères montréalais.

Chaque semaine sera publié une liste nominale des souscriptions recueillies dans les huit jours et le montant sera versé à l'Evêché entre les mains de M. l'Aumônier.

Les belles et touchantes démonstrations qui ont eu lieu récemment à l'occasion de notre illustre et regretté PONTIFE ont mis une fois de plus en relief tout l'amour, la reconnaissance et la vénération que notre population catholique entier est invité à concourir à cette grande œuvre de piété filiale, nous avons l'intime conviction que nos catholiques ne resteront pas en arrière.

Si le but que se proposent en Europe les organisateurs de ce mouvement peut être atteint, le montant des souscriptions sera appliqué à fonder un établissement de charité. Cette institution qui portera le nom de Pie IX perpétuera ainsi les bienfaits que le Saint Pontife n'a cessé de prodiguer aux classes déshéritées pendant son long et mémorable règne.

M. le chanoine Moreau s'est chargé de donner suite à cette grande idée ou ce qui concerne les catholiques du Canada.

— M. le chanoine Winter, curé de l'Île Verte, est parti dernièrement pour les Etats-Unis, afin d'y accomplir en faveur du Séminaire de Rimouski, surtout parmi la population de langue anglaise, une mission de zèle semblable à celle que remplit depuis plusieurs mois le Révd. M. Charles Guay, curé de N. D. du Sacré-Cœur, parmi les Canadiens-Français.

Nous apprenons que M. Guay est de retour dans sa paroisse pour le temps pascal, mais nous croyons qu'il se propose de continuer sa collecte au mois de mai. Jusqu'ici il paraît avoir eu un très-beau succès, malgré la gêne générale, grâce à son énergie incomparable et à ses efforts persévérants. Le Séminaire aussi bien que notre diocèse tout entier, lui devra certainement beaucoup de reconnaissance.—*Le Nouvelliste de Rimouski.*

— Le *World* fait le tableau suivant de la condition financière de New-York :

"La dette de notre ville en chiffres ronds est d'environ \$150,000,000 ou, déduction faite du fonds d'amortissement, de \$119,000,000. Il y a dix ans, la dette de la ville s'élevait à \$34,000,000. Que voyons-nous au-delà du Parc Central qui puisse justifier cette énorme augmentation de \$116,000,000 ? Des pavés brisés, des rues malpropres, et des quais pourris. La ville devra bientôt augmenter sa dette pour faire les réparations nécessaires, ou s'attendre à voir les moissons de l'ouest et le commerce de la mer lui échapper, et la valeur de sa propriété fi-

nanrière diminuer de 50 par cent au-dessous de sa valeur actuelle. En 1826, la taxation de cette ville était de \$21,000,000, et dix ans auparavant les taxes n'étaient que de \$17,000,000. Les dépenses annuelles de la ville de New-York sont maintenant plus considérables que celles de la nation entière durant la guerre de 1812."

## CAUSERIE AGRICOLE

### LE JARDIN POTAGER (Suite).

*Pentes du jardin.*—Si le terrain destiné au jardin n'a pas naturellement une pente douce, on doit lui en ménager une imperceptible et perpétuelle dans toutes les allées qui règnent le long du levant, et dans une de celles du midi: cela produit deux bons effets: 1o. on empêche que l'eau des pluies ne se répande dans les jardins; 2o. on la conduit jusqu'aux pieds des arbres, qui ont toujours besoin d'humidité dans ces expositions.

La pente est presque insensible, quand elle ne passe pas un pouce et demi sur une toise de longueur, surtout lorsque la longueur est grande; car une pente de douze ou quinze pieds sur quatre-vingt toises de long, est moins sensible et moins inconcomode qu'une pente de deux pieds et demi sur une longueur de vingt toises, quoique ce soit la même proportion.

Une pente commence à être rude, quand elle est de deux pouces par toise; si elle passe, il faut la corriger, ou en baissant le terrain le plus élevé, ou en élevant par des terres d'apport ou de fumier celui qui est trop bas, ou enfin en partageant cette grande pente en différentes portions, pour en former des terrasses particulières, les uns sur les autres, plus ou moins larges, selon la disposition du terrain. Ce sont autant de jardins séparés qu'on disposera suivant le besoin.

On doit faire de distance en distance, dans les allées des terrains qui vont en pente, de petits arrêts qui n'excèdent la superficie des allées que de quelques pouces, ou simplement de petites rigoles qui détournent les eaux des pluies dans des carrés voisins; et même si ces arrêts ou rigoles ne suffisent pas, on ménage au bas du jardin une sortie pour la décharge de ces eaux; ou bien on y fait une pierrée, dans laquelle elles se perdent en terre, ou quelques puisards de terre glaise, où elles tombent et se conservent quand on veut s'en servir pour les arrosements.

*Défoncements.*—Le terrain du jardin choisi, disposé et clos, il faut le pour mettre en œuvre, commencer par le défoncer partout à trois pieds environ de profondeur.

1o. Défoncer la terre, ce n'est autre chose que la remuer, en sorte que le dessus soit mis dans le fond, et le fonds au-dessus, sans aucun mélange du fond avec le dessus.

2o. La fouille se fait pour mieux distribuer le terrain, et parce que rien n'est meilleur pour la fécondité de toutes sortes de plantes, soit arbres ou légumes; car ce remuement de la terre dans sa superficie en ranime les sels, la chaleur du soleil et les pluies y communiquent de nouveaux principes de végétation, et les plantes, qui trouvent partout une terre légère et aérée à percer, se fortifient plus vite. C'est pourquoi on doit défoncer tout le terrain d'un jardin à trois pieds de profondeur, aussi bien pour les légumes que pour les arbres, parce que les uns et les autres pivotent pour la plupart, et qu'ils viennent toujours mieux en terre bien meuble. Il faut défoncer également les endroits où l'on doit faire les allées: 1o. parce que toute la terre